



AGENDA 21 LOCAL DE JETTE

Objectifs stratégiques et opérationnels

Depuis 2008, Jette s'est impliqué dans un processus d'Agenda 21 local. Il s'agit d'un plan communal de développement durable comportant une approche transversale et participative. L'Agenda 21 local vise à mener toute une série d'actions de développement durable avec la participation active des habitants, des organisations jettoises et de la Commune.

Jette a défini six objectifs stratégiques dans le cadre duquel les actions vont s'inscrire. Ces objectifs stratégiques se déclinent eux-même en objectifs opérationnels qui sont présentés ci-dessous.

Pour mener ces actions, Jette privilégie la constitution de groupes de travail, composés d'habitants, d'organisations locales et de fonctionnaires soucieux de contribuer à un développement harmonieux de notre commune.

En savoir plus ? Vous impliquer ?

Prenez contact avec pythomas@jette.irisnet.be, Tél 02/422 31 12

BONNE GOUVERNANCE

Renforcer la responsabilisation, l'efficacité, la transparence, l'exemplarité de l'administration et des institutions locales, fondée sur un large consensus social.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

1. Responsabilisation :
Définir le rôle de chaque partie prenante dans le processus de décision jusqu'à l'évaluation et mener une réflexion prospective prenant en compte les évolutions en cours.
2. Efficience :
Tendre vers un système de gouvernance capable de provoquer une adhésion active du secteur privé et de la société civile à des projets collectifs de développement durable
3. Transparence :
 - Etablir des procédures de décision claires et les communiquer.
 - Appliquer la concertation dans les processus de décision qui sont relatifs aux modes de vie du citoyen.
 - Argumenter chaque décision qui concerne le mode de vie du citoyen.
4. Exemplarité :
Mettre en œuvre dans l'ensemble des services de l'administration communale et dans les institutions locales les bonnes pratiques de développement durable qui sont prônées

CADRE DE VIE

Intensifier la politique durable dans les domaines de la mobilité, de la gestion des bâtiments, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des ressources naturelles et des espaces publics

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Promouvoir et faciliter le développement de l'écomobilité en tenant compte de l'accessibilité pour tous les usagers (transports collectifs, mobilité douce, autopartage, co-voiturage, etc.)
2. Promouvoir auprès des propriétaires et des usagers des mesures d'économie des ressources naturelles (isolation thermique performante des bâtiments et d'utilisation rationnelle de l'énergie, utilisation rationnelle de l'eau)
3. Promouvoir et encourager l'utilisation de sources alternatives d'énergie
4. Faciliter l'accès au logement de qualité pour tous les habitants
5. Promouvoir l'utilisation de produits et matériaux efficaces performants et respectueux de l'environnement
6. Préserver le patrimoine communal et respecter les infrastructures
7. Assurer et mettre à la disposition de la population des espaces publics gérés de façon durable, conviviaux, de qualité, sécurisants et répondant aux aspirations des utilisateurs en tenant compte du maillage vert et de la biodiversité urbaine
8. Informer et sensibiliser au respect des espaces publics par la création ou la participation à des animations ou des événements et via la visite d'espaces spécifiques
9. Informer et sensibiliser la population au respect de la propreté et à la réduction des déchets (tri et évacuation)

CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Susciter une dynamique afin d'amener les habitants, le monde associatif et le monde économique à développer un esprit critique, un sens de la solidarité et de la responsabilité pour qu'ils soient pleinement acteurs du développement durable au niveau local et planétaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Sensibiliser toutes les générations au développement durable, éthique et solidaire
2. Fournir l'accès à une information et à des outils de proximité suscitant l'action au quotidien
3. Faire émerger et soutenir l'engagement collectif
4. Pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges et aider les citoyens à inscrire leur engagement dans la durée

ECONOMIE DURABLE

*Développer une économie plurielle soucieuse de progrès social et de qualité
environnementale*

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Développer des initiatives d'aide à l'insertion socio-professionnelle (couvre tous les domaines d'emploi)
2. Investir dans l'amélioration de l'espace public dans les zones commerciales
3. Moderniser les entreprises dans une logique de développement durable au niveau de l'infrastructure et de leur service
4. Intégrer chaque fois que possible des clauses environnementales, sociales et éthiques, lors des marchés publics
5. Favoriser l'installation d'entreprises d'économie sociale et durables sur le territoire de la commune
6. Appuyer des initiatives économiques non-marchandes
7. Sensibiliser les entreprises et les commerces à acquérir du matériel répondant à des critères environnementaux et sociaux

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Développer un mieux vivre ensemble en favorisant à la fois une mixité sociale, culturelle et inter-générationnelle (et permettant de nouveaux projets collectifs)

Le mieux vivre s'entend comme la recherche d'une meilleure cohésion sociale où les personnes issues de l'immigration, personnes âgées, handicapées, démunies ou fragilisées sont mieux considérées.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Concevoir et mettre en œuvre des projets collectifs. Des projets qui s'inscrivent dans la durée, réalisés avec la population et l'appui de structures existantes (**Développement communautaire**).
Ces projets peuvent se centrer autour de:
 - La promotion de la santé (physique, mentale et sociale): Renouement des liens avec l'appui des structures existantes de promotion de la santé (CLPS-LOGO, BVS)
 - La lutte contre l'isolement (personnes âgées, personnes dans la pauvreté, personnes issues de l'immigration, PMR...)
 - L'encouragement des modes de coopération ou d'actions entre communautés d'habitants ou quartiers différents
2. Créer une dynamique de travail de réseau du monde associatif (encourager des rencontres, des modes de coopération ou d'actions entre associations)
3. Favoriser l'accessibilité pour tous aux infrastructures sportives, culturelles et administratives et espaces publics, aux activités de loisir, aux programmes culturels
4. Appuyer des actions invitant à la découverte de l'autre, de la différence et de sa richesse
5. Fournir aux personnes des opportunités de valorisation sociale et personnelle autres que le travail
6. Aider à la création d'espaces publics et de lieux ouverts permettant la rencontre conviviale et favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

PARTICIPATION

Développer des processus participatifs adaptés à la population des quartiers jettois dans toute leur diversité, afin de leur donner la possibilité réelle d'être co-auteurs des décisions qui concernent leur vie locale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Développer l'accessibilité et l'interactivité des outils communaux de communication à la disposition des acteurs communaux.
2. Mettre en œuvre un réseau de communication afin de permettre un large échange d'informations et un brassage d'idées entre l'administration communale, les institutions locales, le monde associatif, le monde économique et les habitants.
3. Reconnaître et favoriser les modes d'expression des acteurs communaux dans leur diversité et faire en sorte que leurs attentes, leurs idées, leurs initiatives soient entendus et pris en considération.
4. Organiser de manière systématique la participation des habitants, du monde associatif et du monde économique aux projets qui les concernent, de l'émergence à la mise en œuvre.
5. Amener les responsables politiques et administratifs à rendre compte de la prise en considération des avis et à motiver les décisions finales.